



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04483

Numéro SIREN : 803 887 389

Nom ou dénomination : A.R RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/029763

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/029763**
n°de gestion : **2014B04483**
n°SIREN : **803 887 389 RCS Lyon**

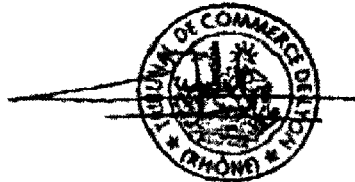
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.R RENOV - Société par actions simplifiée
45 boulevard du Général de Gaulle 69600 Oullins -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4902987

29763

A.R RENOV

BILAN SIMPLIFIÉ

page 1

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 19/06/2017

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (17 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	641	641				
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	641	641				
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	15 772		15 772	34,42	16 072	34,90
Clients et comptes rattachés	2 377		2 377	5,19	1 088	2,36
Autres créances						
Valeurs mobilières de placement	27 677		27 677	60,40	28 897	62,74
Banques, C.C.P., et autres disponibilités						
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	45 826		45 826	100,00	46 057	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	46 466	641	45 826	100,00	46 057	100,00

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (17 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé)		1 000	2,18	1 000	2,17
Ecart de réévaluation		100	0,22		
Réserve légale					
Réserves réglementées					
Autres réserves		4 826	10,53		
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		26 962	58,84	25 926	56,29
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES		32 888	71,77	26 926	58,46
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		1 566	3,42	1 503	3,26
Fournisseurs et comptes rattachés		11 372	24,82	17 628	38,27
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
DETTES		12 938	28,23	19 131	41,54
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		45 826	100,00	46 057	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (17 mois)		Variation absolue (12 / 17)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens				182 850		100,00		199 396		100,00		-16 546		-8,29	
Production vendue services															
Chiffres d'Affaires Nets				182 850		100,00		199 396		100,00		-16 546		-8,29	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues								1		0,00		-1		-100,00	
Autres produits															
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				182 850		100,00		199 398		100,00		-16 548		-8,29	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises)								1 174		0,59		-1 174		-100,00	
Achats de matières premières et autres approvisionnements															
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				87 451		47,83		88 793		44,53		-1 342		-1,50	
Autres achats et charges externes				443		0,24		1 089		0,55		-646		-59,31	
Impôts, taxes et versements assimilés				45 575		24,92		56 035		28 10		-10 460		-18,66	
Rémunérations du personnel				17 589		9,62		21 396		10 73		-3 807		-17,78	
Charges sociales				641		0,35						641		N/S	
Dotations aux amortissements															
Dotations aux provisions				0		0,00		1		0,00		-1		-100,00	
Autres charges															
Total des charges d'exploitation				151 698		82,96		168 487		84,50		-16 789		-9,95	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				31 152		17,04		30 911		15,50		241		0,78	
Produits financiers				0		0,00		0		0,00					
Produits exceptionnels				267		0,15						267		N/S	
Charges financières								629		0,32		-629		-100 00	
Charges exceptionnelles				4		0 00		69		0,03		-65		-94,19	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				31 415		17,18		30 213		15,15		1 202		3,98	
Participation des salariés				4 453		2,44		4 287		2,15		166		3,87	
Impôts sur les bénéfices															

Total des Produits	183 117	100,15	199 398	100,00	-16 281	-8 16
Total des Charges	156 155	85,40	173 472	87,00	-17 317	-9,97
RÉSULTAT NET	26 962	14 75	25 926	13,00	1 036	4,00
	Bénéfice		Bénéfice			

Dont Crédit-bail mobilier	2 673	1 46	4 055	2,03	-1 382	-34,07
Dont Crédit-bail immobilier						

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (17 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	641	641	641	1,40		
218300 Matériel de bureau et informatique	641					
281830 AMORT MAT BUREAU ET INFO		641	-641	-1,39		
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	641	641				
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes			15 772	34,42	16 072	34,90
Clients et comptes rattachés	12 700		12 700	27,71	13 000	28,23
411000 Clients divers	12 700				3 072	6,67
411700 Clients - Retenues de garantie	3 072		3 072	6,70		
Autres créances	2 377		2 377	5,19	1 088	2,36
401000 Fournisseurs divers	644		644	1,41		
437500 CAISSE DE CONGES PAYES BTP	174		174	0,38		
445665 TVA DEDUCTIBLE A 20%	579		579	1,26	739	1,60
445670 Crédit de tva à reporter	720		720	1,57	202	0,44
445864 Tva en attente deductible 20%	150		150	0,33	147	0,32
467140 DEPENSES AMMOUR	110		110	0,24		
Valcurs mobilières de placement			27 677	60,40	28 897	62,74
Banques, C.C P., et autres disponibilités	27 677		27 677	60,40	28 897	62,74
512000 Banque	27 677					
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	45 826		45 826	100,00	46 057	100,00
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	46 466	641	45 826	100,00	46 057	100,00

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (17 mois)
Capital social ou individuel (dont versé) 101000 Capital		1 000 2,18 1 000 2,18	1 000 2,17 1 000 2,17
Ecart de réévaluation		100 0,22	
Réserve légale 106100 Reserve legale		100 0,22	
Réserves réglementées			
Autres réserves		4 826 10,53	
Report à nouveau 110000 Report a nouveau (solde créditeur)		4 826 10,53	
Résultat de l'exercice		26 962 58,84	25 926 56,29
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		32 888 71,77	26 926 58,46
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		1 566 3,42	1 503 3,26
Fournisseurs et comptes rattachés		666 1,45	621 1,35
401000 Fournisseurs divers		900 1,96	882 1,92
408100 Fournisseurs		11 372 24,82	17 628 38,27
Autres dettes		3 365 7,34	3 171 6,88
421000 Personnel rémunérations dues		4 230 9,23	4 125 8,96
431000 Sécurité sociale		1 052 2,30	2 085 4,53
437300 PRO BTP			882 1,92
437500 CAISSE DE CONGES PAYES BTP		2 724 5,94	2 654 5,76
444000 Etat impôt sur les bénéfices			4 445 9,65
467150 AVANCE AMMOUR			267 0,58
468600 Charges a payer			
Produits constatés d'avance			
DETTES		12 938 28,23	19 131 41,54
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		45 826 100,00	46 057 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (17 mois)		Variation absolue (12 / 17)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens															
Production vendue services				182 850	100,00			199 396	100,00			-16 546		-8,29	
706100 PRESTATIONS SERVICES AUTOLIQUEI				182 850	100,00			199 396	100,00			-16 546		-8,29	
Chiffres d'Affaires Nets				182 850	100,00			199 396	100,00			-16 546		-8,29	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues								1	0,00			-1		-100,00	
Autres produits								1	0,00			-1		-100,00	
758000 Produits divers gestion courante															
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				182 850	100,00			199 398	100,00			-16 548		-8,29	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises)								1 174	0,59			-1 174		-100,00	
Achats de matières premières et autres approvisionnements								1 174	0,59			-1 174		-100,00	
602200 Fournitures consommables															
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				87 451	47,83			88 793	44,53			-1 342		-1,50	
Autres achats et charges externes				4 480	2,45			6 750	3,39			-2 270		-33,62	
606200 GAZOIL				3 486	1,91			1 943	0,97			1 543		79,41	
606300 Fournit. entretien & petit equip				205	0,11			55	0,03			150		272,73	
606400 Fournitures administratives				62 015	33,92			47 181	23,66			14 834		31,44	
611000 Sous-traitance generale				2 673	1,46			4 055	2,03			-1 382		-34,07	
612200 Credit-bail mobilier				816	0,45			1 022	0,51			-206		-20,15	
615520 ENTRETIEN MAT TRANSPORTS				1 928	1,05			899	0,45			1 029		114,46	
616100 Multirisques				1 176	0,64			1 325	0,66			-149		-11,24	
616300 Assurance-transport				18	0,01			23	0,01			-5		-21,73	
616410 ASSURANCE PRET PROF				2 940	1,61			3 830	1,92			-890		-23,23	
622600 Honoraires				900	0,49			1 000	0,50			-100		-9,99	
622610 HONORAIRE SOCIAL				415	0,23			385	0,19			30		7,79	
622620 HORAIRE JURIDIQUE				45	0,02			646	0,32			-601		-93,02	
622700 Frais d'actes et de contentieux								18	0,01			-18		-100,00	
623400 Cadeaux a la clientele				41	0,02							41		N/S	
625100 Voyages et déplacements				381	0,21			904	0,45			-523		-57,84	
625110 PEAGE & PARKING								13 600	6,82			-13 600		-100,00	
625120 FORFAIT KILOMETRIQUE				4 623	2,53			4 013	2,01			610		15,20	
625710 RESTO				28	0,02			17	0,01			11		64,71	
626000 Frais postaux et de télécomm				835	0,46			569	0,29			266		46,75	
626100 TELEPHONE PORTABLE				446	0,24			558	0,28			-112		-20,06	
627000 Services bancaires et assim				443	0,24			1 089	0,55			-646		-59,31	
Impôts, taxes et versements assimilés								361	0,18			-361		-100,00	
631200 Taxe d'apprentissage								292	0,15			-292		-100,00	
631300 Part employ a form prof cont				443	0,24			436	0,22			7		1,61	
635110 Contribution economique territorial				45 575	24,92			56 035	28,10			-10 460		-18,66	
Rémunérations du personnel				43 536	23,81			53 167	26,66			-9 631		-18,10	
641100 Salaires appointements				2 038	1,11			2 869	1,44			-831		-28,95	
641300 Primes et gratifications				17 589	9,62			21 396	10,73			-3 807		-17,78	
Charges sociales				8 051	4,40			11 280	5,66			-3 229		-28,62	
645100 Cotisations urssaf				1 252	0,68			1 306	0,65			-54		-4,12	
645200 Cotisations aux mutuelles				4 719	2,58			5 471	2,74			-752		-13,74	
645300 Cotisations aux caisses retr				5 296	2,90			4 972	2,49			324		6,52	
645500 COTIS CONGES PAYES BTP				-1 729	-0,94			-1 633	-0,81			-96		-5,87	
649000 CICE				641	0,35							641		N/S	
Dotations aux amortissements				641	0,35							641		N/S	
681120 Immobilisations corporelles															

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (17 mois)		Variation absolue (12 / 17)	%
Dotations aux provisions	0	0,00	1	0,00	-1	-100,00
Autres charges	0	0,00	1	0,00	1	-100,00
658000 Charges diverses gestion courante						
Total des charges d'exploitation	151 698	82,96	168 487	84,50	-16 789	-9,95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	31 152	17,04	30 911	15,50	241	0,78
Produits financiers	0	0,00	0	0,00		
Produits exceptionnels	267	0,15			267	N/S
772000 Produits sur exercices antérieurs	267	0,15			267	N/S
Charges financières			629	0,32	-629	-100,00
661600 Intérêts bancaires & sur opér. banc			40	0,02	-40	-100,00
665000 Escomptes accordés			589	0,30	-589	-100,00
Charges exceptionnelles	4	0,00	69	0,03	-65	-94,19
671200 Penalties amendes fisc. & penales	4	0,00	69	0,03	-65	-94,19
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	31 415	17,18	30 213	15,15	1 202	3,98
Participation des salariés	4 453	2,44	4 287	2,15	166	3,87
Impôts sur les bénéfices	4 453	2,44	4 287	2,15	166	3,87
695000 Impôts sur les bénéfices						
Total des Produits	183 117	100,15	199 398	100,00	-16 281	-8,16
Total des Charges	156 155	85,40	173 472	87,00	-17 317	-9,97
RÉSULTAT NET	26 962	14,75	25 926	13,00	1 036	4,00
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	2 673	1,46	4 055	2,03	-1 382	-34,07
612200 Crédit-bail mobilier	2 673	1,46	4 055	2,03	-1 382	-34,07
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 17 mois

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 66 825,57 E

Le résultat net comptable est un bénéfice de 26 962,26 E

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/03/2017 par les dirigeants

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- Utilisation du compte 649000 Produit d'impôt CICE

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants

- Rehaussement du résultat net comptable de 1 729€

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- Amélioration du fonds de roulement de 1 729€

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réserve aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur

-> Rappel important

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 641 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		641		641
Immobilisations financières				
TOTAL		641		641

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 641 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		641		641
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		641		641

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de bureau et informatique	641	641	0	Non amortiss.
TOTAL	641	641	0	

3.2 - Etat des créances = 18 148 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	18 148	18 148	
TOTAL	18 148	18 148	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal	0		
Titres remboursés ou annulés	0		
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 12 938 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 566	1 566		
Dettes fiscales & sociales	11 372	11 372		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	12 938	12 938		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 900 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	900
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	900

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 182 850 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	182 850	100,00 %
TOTAL	182 850	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 453 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	31 152		31 152
Résultat financier	0		0
Résultat exceptionnel	263		263
Participation des salariés			
TOTAL	31 415	4 453	26 962

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers	2	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices

8.1 - Charges à payer = 900 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	900
Fournisseurs(408100)	900
TOTAL	900

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 19/06/2017

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 17 mois	31/07/2014 mois	31/07/2014 mois	31/07/2014 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000	1 000			
b) Nombre d'actions émises	100	100			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	182 850	199 396			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	32 056	30 213			
c) Impôt sur les bénéfices	4 453	4 287			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	27 603	25 926			
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	26 962	25 926			
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	276	259			
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	270	259			
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	3				
b) Montant de la masse salariale	45 575	56 035			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales ..)	17 589	21 396			

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ESSOR CONSEILS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.R RENOV,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2016 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	45 826
Chiffre d'affaires hors taxes	182 850
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	26 962

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ESSOR CONSEILS
Fait à LYON le 29/03/2017

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Tambour, à date de service

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	X
				Régime réel normal	

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
A.R. RENOV 45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS SIRET 8 0 3 8 8 7 3 8 9 0 0 0 1 0	
Mél:	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
	0478848820

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Travaux de plâtrerie Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	29 686	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
	Entreprise nouvelle, art 44 septies	Zone franche d'activité art 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
	Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art 244 quater W	dans le secteur du logement social, art 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
BOSSON L'ONGRELLI 10 rue de la République 69600 OULLINS Tél: 04 78 84 88 20	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date 28/03/2017 Lieu OULLINS
	Qualité et nom du signataire Rachid AMMOUR
	Signature <i>RA</i> Président
Tél:	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2017

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même a
payées par un établissement chargé du service des titres b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
	e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Total (a à h)	
Montant des revenus répartis	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
Nom, prénoms, domicile et qualite (art 48-1 à 6 ann III au CGI) * SARL, tous les associes, * SCA, associés gerants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de coproprietaires de navires, associés, gerants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associe, en toute propriete ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, emoluments et indemnités proprements dits	Sommes versees, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associe, gerant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, emoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société				
				Montant des sommes versees				
				à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
AMMOUR President	100	2016	17 600					
45 bis du General de GAULLE 63600 OULLINS								

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise A. R. RENOV

du

Adresse 45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINS

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	AMMOUR Rachid Conducteur de travaux	45 Bd du GENERAL DE GAULLE 69600
2	HENI Fehmi Peintre	2 B rue HELENE BOUCHER 69500
3	JRAIDI Lotfi Peintre	Chez Mr DALHOUMI Mokhtar 168 rue CHALLEMEL LACOUR 6901
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	17 600			17 600				17 600
2	15 477	2 038		17 515				17 515
3	10 459			10 459				10 459
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	43 536	2 038		45 575				45 575

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

10

4 623

4 623

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1)

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2016 (total col 9 + total col 10) 10	50 198	- de l'exercice 2016 10	29 686
- de l'exercice précédent 10	58 439	de l'exercice précédent 10	28 580

Nom et qualité du signataire Rachid AMMOUR
Président

À OULLINS, le 28/03/2017
Signature.

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :			Néant
A.R RENOV 803887389 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	1 729		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			25 936
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L 3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L 3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Néant ☐ *Désignation de l'entreprise A.R. RENOVAdresse de l'entreprise 45 BD GENERAL DE GAULLE 69600 OULLINSSIREN 803887389Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 12Exercice N des le 31/12/2016

ACTIF

Brut
1Amortissements-Provisions
2Net
3

ACTIF				
ACTIF NON COURANT	Immobilisations incorporelles			
	{ Fonds commercial *			
	{ Autres *			
	Immobilisations corporelles *	641	641	
	Immobilisations financières * (1)			
	Total I (5)	641	641	
ACTIF COURANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			
	Marchandises *			
	Avances et acomptes versés sur commandes		15 772	
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés *	2 377	2 377
		{ Autres * (3)		
	Valeurs mobilières de placement	27 677	27 677	
	Disponibilités			
	Charges constatées d'avance *			
	Total II	45 826	45 826	
	Total général (I + II)	46 466	641 45 826	

PASSIF

Exercice N NFI

1 000

PASSIF		1 000	
CAPITAUX	Capital social ou individuel *	121	
	Écarts de réévaluation	124	100
	Réserve légale	15	
	Reserves réglementées *		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	4 826
	Report à nouveau	133	26 962
	Résultat de l'exercice	14	
	Provisions réglementées		
Total I		16	32 888
Total II		18	
Provisions pour risques et charges		19	
DETTES	Emprunts et dettes assimilées	20	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	138	1 566
	Fournisseurs et comptes rattachés *	139	11 372
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	140	
	Produits constatés d'avance		
Total III		21	12 938
Total général (I + II + III)		182	45 826
REMARQUES	(1) Dont immobilisations financières à plus d'un an	(4) Dont dettes à plus d'un an	641
	(2) Dont créances à plus d'un an	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	

* Des explications conceptuelles sont données en annexe du bilan.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGF1P N° 2033-B-SD 2017

[illegible]

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2017

Extension

A.R. RENOV

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-CSD 2017

Formulaire obligatoire (article 502 septies A bis du Code général des impôts) Designation de l'entreprise **A.R. RENOV** Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations au début de l'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	100	102	101	100	
	Autres	110	112	111	110	
	Tenants	120	122	121	120	
Immobilisations corporelles	Constructions	130	132	131	130	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	140	142	141	140	
	Installations générales agencements divers	150	152	151	150	
	Matériel de transport	160	162	161	160	
	Autres immobilisations corporelles	170	172	171	170	641
TOTAL		190	192	191	190	641

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Immobilisations incorporelles	500	502	501	500
	Tenants	510	512	511	510
	Constructions	520	522	521	520
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	531	530
	Installations générales agencements divers	540	542	541	540
	Matériel de transport	550	552	551	550
	Autres immobilisations corporelles	560	562	561	560
TOTAL		570	572	571	570

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre n'est pas utilisé, joindre un état du même modèle)			
Nature des immobilisations cédées, vices de poste à poste, mises hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé, y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10
Valeur d'actif *					
Amortissements *					
Valeur résiduelle					
Prix de cession *					
Plus ou moins-values					
Court terme *					
Long terme					
19 %					
15 % ou 16 %					
0 %					
TOTAL	578	582	581	580	580
Plus values taxables à 19 % (*)	579			580	580
Regularisations				583	595
Résultat net de la concession et de la sous concession de licences d'exploitation de droits de la propriété intellectuelle (y compris les droits de sous-concession) (CGI art. 39 terdecies)				591	591
TOTAL				590	590

SAGE Experts-comptables janvier 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N01 SD.
 (1) Ces plus values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis IV, 2101 et 2080 du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise <u>A.R. RENOV</u>					Néant (*)																																																							
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																												
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant au 31/12 de l'exercice																																																							
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00																																																							
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	0,00	0,00	0,00	0,00																																																							
	Autres provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00																																																							
Provisions pour risques et charges		0,00	0,00	0,00	0,00																																																							
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00																																																							
	Sur stocks et valeurs	0,00	0,00	0,00	0,00																																																							
	Sur créances commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00																																																							
	Autres provisions pour dépréciation	0,00	0,00	0,00	0,00																																																							
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00																																																							
B DÉFICITS REPORTABLES			C AFFECTATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSEMBLÉE DE L'ENTREPRISE																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Dotations</th> <th>Reprises</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Impôts et taxes reportables</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Cotisations sociales</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Impôts et taxes</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Impôts généraux et autres</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Montants de provision</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Autres montants de provision</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>				Dotations	Reprises	Impôts et taxes reportables	0,00	0,00	Autres	0,00	0,00	Cotisations sociales	0,00	0,00	Impôts et taxes	0,00	0,00	Impôts généraux et autres	0,00	0,00	Montants de provision	0,00	0,00	Autres montants de provision	0,00	0,00	TOTAL	0,00	0,00	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Dotations</th> <th>Reprises</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Impôts et taxes reportables</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2. Autres</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3. Cotisations sociales</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4. Impôts et taxes</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5. Impôts généraux et autres</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6. Montants de provision</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7. Autres montants de provision</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>					Dotations	Reprises	1. Impôts et taxes reportables			2. Autres			3. Cotisations sociales			4. Impôts et taxes			5. Impôts généraux et autres			6. Montants de provision			7. Autres montants de provision			TOTAL	0,00	0,00
	Dotations	Reprises																																																										
Impôts et taxes reportables	0,00	0,00																																																										
Autres	0,00	0,00																																																										
Cotisations sociales	0,00	0,00																																																										
Impôts et taxes	0,00	0,00																																																										
Impôts généraux et autres	0,00	0,00																																																										
Montants de provision	0,00	0,00																																																										
Autres montants de provision	0,00	0,00																																																										
TOTAL	0,00	0,00																																																										
	Dotations	Reprises																																																										
1. Impôts et taxes reportables																																																												
2. Autres																																																												
3. Cotisations sociales																																																												
4. Impôts et taxes																																																												
5. Impôts généraux et autres																																																												
6. Montants de provision																																																												
7. Autres montants de provision																																																												
TOTAL	0,00	0,00																																																										
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																									
Déficits restant à reporter au 31/12 de l'exercice précédent (1)			Reste à reporter relevant de l'article 209C du CGI																																																									
Déficits imputés			Déficits imputés des PME (art. 209C du CGI)																																																									
Déficits reportables			IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																									
Déficits de l'exercice			V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)																																																									
Total des déficits restant à reporter																																																												
VI DIVERS																																																												
Primes et cotisations complémentaires facultatives					0,00																																																							
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant					0,00																																																							
N° du centre de gestion agréé					0,00																																																							
Montant de la TVA collectée					0,00																																																							
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					2 237																																																							
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					0,00																																																							
A des pertes ayant donné droit à une réduction d'impôt prévue au 2° de l'article 235 bis du CGI pour l'entreprise dotée					0,00																																																							
Montant des investissements qui ont donné lieu à un amortissement exceptionnel de 7 ans en raison de l'article 235 bis du CGI					0,00																																																							

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposée au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant les données figurant dans la notice n° 2033-NO1

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-ESD 2017

Désignation de l'entreprise		A.R. RENOV		Néant	
Exercice ouvert le		01/01/2016		et clos le	
		31/12/2016		Durée en nombre de mois	
				1 2	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises				108	
Production vendue - Biens				109	
Production vendue - Services				111	182 850
Production stockée				113	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				115	
Subventions d'exploitation reçues				116	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				118	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				119	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				153	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				154	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				155	
TOTAL 1				144	182 850
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers					
Achats de marchandises (droits de douane compris)				121	
Variation de stocks (marchandises)				122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)				123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances				125	84 778
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	2 673
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.				133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
TOTAL 2				152	87 451
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2				137	95 399
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)				117	95 399
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020 X					
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	182 850
Période de référence				024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 6 160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 6
Date de cessation				156	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs					
Effectifs moyens du personnel *				376	3
dont apprentis				057	
dont handicapés				057	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146 148 et 153 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée.
Ligne 128
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal

Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance Date N° Département Commune Pays
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SAGE Experts-comptables janvier 2017

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122016

SIREN

8 0 3 8 8 7 3 8 9

Dénomination de l'entreprise

A.R. RENOV

Adresse (voie)

45 BD GENERAL DE GAULLE

Code postal

69600

Ville

OULLINS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	

A.R RENOV

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Boulevard du Général DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

4 - RAPPORT DE GESTION **de la Gérance à l'Assemblée Générale** **Annuelle du 22 juin 2017**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la première situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Perspective d'avenir.

Rien de particulier à signaler.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 182 850 Euros.

- Les comptes achat de matière et autre approvisionnement : Néant
- D'autres charges externes pour 87 451€

En outre et après prise en compte :

- Impôts et Taxes : 443€, donc CFE : 443€
- Frais de personnel (charges comprises) : 63 164€
- Dotation aux amortissements : Néant.

- Dotation aux provisions : Néant
- Autres produits : Néant
- Autres charges : Néant

Le résultat d'exploitation fait ressortir un profit de 31 152€

En fin après prise en compte :

- Les charges financières : Néant
- Produits financiers : Néant
- Les charges exceptionnelles : 4€
- Les produits exceptionnels: 267€
- Impôts sur les bénéfices : 4 453€

L'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 26 962Euros, affecté au poste report à nouveau créditeur : 26 962€

Et, conformément aux dispositions légales je vous signale que les comptes de résultats, le bilan qui sont soumis à votre approbation, ont été établis selon les normes comptables en vigueur et qu'aucun dividende n'a été mis en payement.

Les résolutions

En conclusion je vais vous donner lecture des résolutions qui seront soumises à votre vote. J'espère qu'elles auront votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus a votre gérant de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Veuillez agréer Madame, Messieurs mes considérations les meilleures

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président
Mr AMMOUR Rachid



A.R RENOV

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Boulevard du Général DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

-1-

Lettre recommandée avec AR

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2017

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée Générale Mixte des associés qui se tiendra au siège social, 45, Boulevard du Général DE GAULLE – 69600 OULLINS le 22 juin 2017 à 18H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de gestion de la gérance,**
- **Examen et approbation des compte et bilan de l'exercice : 31 décembre 2016 et**
Quitus à la gérance,
- **Affectation des résultats,**
- **Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code**
de commerce et décision à cet égard,
- **Questions diverses**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Vous avez la possibilité de vous y faire représenter par un mandataire qui peut être soit un associé, soit votre conjoint ou toute autre personne munie d'un pouvoir régulier.

Je joins à la présente convocation les états financiers, les liasses fiscales, les rapports de gestion, et le texte des résolutions proposées de l'exercice : 31/12/2016 de notre société.

Conformément à l'article 56 de la loi du 24/07/1966, il vous ait possible de poser par écrit, toutes questions à la gérance et ce, à partir de la présente convocation.
Il sera répondu à toutes ces questions au cours de l'Assemblée.

Veillez agréer, Messieurs les associés, l'expression de mes salutations les meilleures.

Oullins le 02 juin 2017

Le président
Monsieur AMMOUR Rachid



A.R RENOV

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Boulevard du Général DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

3 - PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE **L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE** **DU 22 JUIN 2017**

L'an deux mille dix sept,
Le jeudi 22 juin 2017,
A 18 heures,

Les associés de A.R RENOV, société par action simplifiée unipersonnel au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 parts de 10Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle, sur convocation de la gérance au siège social 45, Boulevard du Général DE GAULLE – 69600 OULLINS.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur AMMOUR Rachid possédant 100 parts sociales soit 100%

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur AMMOUR Rachid, gérant associé en exercice.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard.
- Questions diverses.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence.
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016.
- le rapport de gestion établi par la gérance.
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des dispositions légales et statutaires relatives aux convocations des membres d'une Société par Actions Simplifiée unipersonnelle en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, déclare accepter sans réserve la convocation à la présente assemblée, chacun des associés présents reconnaissant avoir eu, préalablement à ce jour, communication des différents documents sociaux nécessaires au vote des résolutions suivantes et, en conséquence, donne quitus à la gérance pour l'exécution de cette mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qui lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 26 962Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste report à nouveau créateur : 26 962€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visée à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Monsieur AMMOUR Rachid



A.R RENOV

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000Euros
Siège Social : 45, Boulevard du Général DE GAULLE – 69600 OULLINS
803887389RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2017 **2 – FEUILLE DE PRESENCE**

N°	Noms, Prénoms et adresses des associés présents ou représentés	Noms, Prénoms et adresses des mandataires	Nombre de		Emargements
			parts sociales possédées	voix attachées aux actions	
1	MR AMMOUR Rachid Associé - Président 45, Boulevard du Général DE GAULLE – 69600 OULLINS		100	100	
	Total		100	100	

Le président de la séance, monsieur AMMOUR Rachid soussigné :

- certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 1 associé sont présents ou représentés, totalisant 100 parts, ayant droit au vote et auquel sont attachées 100 voix.
- constate que, sous réserve de l'application des dispositions de l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales, aucune part n'est privée du droit de vote.

A Oullins, le 22 juin 2017

La Présidence

